

1. LE MÉTIER

Le conducteur de travaux aménagement finitions est responsable de la réalisation d'un ou plusieurs chantiers d'aménagement et de finition, en construction neuve comme en rénovation.

Sa responsabilité porte plus précisément sur l'organisation, la conduite, la coordination, le pilotage, le suivi de l'exécution des travaux et la gestion contractuelle des marchés publics et privés. Il doit faire respecter le cadre prévisionnel qualitatif, quantitatif, financier et calendaire prédéfini sur les pièces contractuelles des marchés de travaux.

Il est garant des dépenses engagées et du suivi des recettes pour les chantiers qui lui sont confiés par le chef d'entreprise.

2. ACTIVITES TYPES ET COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

• **Activité 1 : Elaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en AF**

C1 – Analyser, synthétiser un dossier de consultation en AF

C2 – Réaliser un chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux AF à l'aide des outils numériques

• **Activité 2 : Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en AF**

C3 – Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers AF

C4 – Etablir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers AF à l'aide de l'outil numérique

C5 – Gérer les achats et leurs marchés avec les différents intervenants des chantiers AF

C6 – Elaborer les documents relatifs à la sécurité, à la qualité, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers AF

• **Activité 3 : Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en AF**

C7 – Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers AF

C8 – Contrôler l'exécution des travaux des chantiers AF

C9 – Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers AF

● C10 – Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers AF

C11 – Manager les relations internes et externes des chantiers

3. PUBLIC CONCERNÉ

Salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle, particuliers, ...

4. PRE REQUIS ET ACCÈS À LA FORMATION

Pour favoriser une bonne intégration et un bon suivi de formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale générale, technique ou équivalent ainsi qu'une expérience professionnelle en pilotage d'équipe dans le secteur du bâtiment sont souhaitées.

L'accès à la formation est aussi conditionné à la remise d'un dossier de candidature complet, à la présentation d'un projet professionnel clairement défini et à un entretien individuel de motivation

5. LIEU DE LA FORMATION

GESTES Formation

6. VALIDATION

Délivrance du Titre Professionnel Conducteur de travaux AF (Niveau 5).

7. DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

Formation en alternance

798 heures de formation

2 jours par semaine en formation

3 jours par semaine en entreprise

Coût : 15 €HT x 798 h = 11 970 € HT / stagiaire

Des possibilités de financement existent. Consulter GESTES Formation

8. MOYENS PÉDAGOGIQUES

Moyens techniques :

Espaces pédagogiques individuels sous format cabine de 4m². Nombreuses salles de cours, et une salle informatique.

Supports pédagogiques remis tout au long de la formation (fichiers Excel, diaporama Powerpoint...)

Mise à disposition du logiciel métrique. Imprimantes, vidéoprojecteurs.

Moyens d'encadrement :

Formateurs professionnels spécialisés dans le bâtiment :

Nathalie FALISE (Formatrice Consultante) Toufik Rabhi (formateur LDP & dessin technique), Jamila AIT CHERIF (formatrice LDP & dessin technique), Philippe HUGUET (formateur en métré), Karl PANOR (formateur en étude technique et économique), Roger BARTIER (formateur professionnel, spécialisé en enveloppe bâtiment), Aurélien VERITAS (formateur professionnel en Finition), Joseph BOUAROUC (formateur professionnel spécialisé en sols), Reza HAMY (ergonome et ingénieur HSE, formé par l'INRS pour les formations en prévention des risques), Jean Claude GUEDEU (Consultant en développement durable, assurance qualité), Philippe BRENA (professionnel spécialisé dans l'inspection technique des échafaudages.)

Formateurs consultants-professionnels :

François Vincent (Développement commercial et négociation), Manuela Marquis (consultante en management).

Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage

9. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive suivi de mise en situation professionnelle par méthode active, exercices d'application
Démonstrations et explications du formateur en atelier, échanges didactiques. Utilisation d'un ordinateur portable.

10. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La progression et le niveau des stagiaires sont **contrôlés en continu durant la formation**, notamment par des **évaluations lors de mises en situation et à la fin de chaque module**. De plus, le stagiaire réalisera un dossier professionnel (= DSPP).

À l'examen, les compétences ci-dessous sont évaluées lors des épreuves suivantes :

- Une épreuve basée sur une mise en situation professionnelle (25h45)
- Un entretien technique (1h30)
- La présentation d'un dossier professionnel bâti tout au long de la formation
- Un entretien final avec un jury (20 min)

Le jury composé de professionnels habilités par la DIRECCTE s'assurera des compétences du stagiaire sur l'ensemble des épreuves.

11. MODALITÉS D'OBTENTION ET DÉBOUCHÉS DU TITRE PROFESSIONNEL

En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le stagiaire peut se présenter aux CCP manquant dans la limite de la durée de validité du titre. Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

Les différents types d'emplois auxquels peut accéder le détenteur du titre sont : Conducteurs de travaux AF, Coordinateur de chantier AF, Chargé d'affaire AF

12. DÉROULÉ DE LA FORMATION

Chaque formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Ils adaptent le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression des stagiaires.

13. PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés. Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif possible.



Personne en situation de handicap : merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins.